

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2018
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18/12/2017

Monsieur le maire demande l'autorisation de rajouter une question à l'ordre du jour il s'agit de la demande de subvention Conseil Régional dispositif CAR pour la requalification de la plage municipale. Accepté à l'unanimité

Approbation du compte de gestion 2017 du receveur

Le conseil municipal après avoir délibéré,

- *Approuve le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par Monsieur le trésorier municipal. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.*

Approbation du compte-administratif 2017

RESULTATS 2017	<u>Réalisées 2017</u>
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	702 717.39 €
RECETTES	1 054 060.77 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	351 967.56 €
Compte OO2 excédent antérieur reporté	600 000.00 €
RESULTAT DE CLOTURE 2017	951 967.56 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	240 108.41 €
RECETTES	360 517.65 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	120 409.24 €
COMPTE 001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	341 518.77 €
RESULTAT DE CLOTURE INVESTISSEMENT	461 928.01 €
RESULTAT GLOBAL DES DEUX SECTIONS CUMULEES	1 413 895.57 €

Hors de la présence de M. Marc ROLLIN, Maire,

- *le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2017.*

Affectation des résultats de fonctionnement du budget principal 2017

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement 2017 au budget principal 2018 à hauteur de **951 967.56 €** de la manière suivante :

Au fonctionnement

Au compte R 002 : 700 000.00 €

A l'investissement

Au compte R 001 : 461 928.01 €

Au compte R 1068 : 251 967.56

Subventions de fonctionnement aux associations

<i>Association / Année</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>
Ecole primaire	650 €	650 €
Ecole maternelle / primaire - piscine, voile, autre	2 500 €	3 500 €
Ecole maternelle	500 €	500 €
Sou des écoles -	1 200 €	750 €
ACCA	250 €	250 €
CNLD	250 €	250 €
Les Dynamics	250 €	250 €
Les Bons Amis	550 €	550 €
Comité des Fêtes	500 €	500 €

Foyer du Laudon St Jorioz	600 €	600 €
Prévention routière	100 €	100 €
Batterie Fanfare	0 €	500 €
Chœur de l'Eau Vive	1 500 €	500 €
Aviron de Sevrier	200 €	200 €
Souvenir Français	200 €	200 €
Total :	9 250 €	9 300 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal

- **Approuve à l'unanimité le montant des subventions allouées aux associations ci-dessus.**
- **La somme votée sera inscrite au budget primitif 2018**

Projet aménagement promenade du château / cheminement piétons sur le lac d'Annecy

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération N° 20170505 dans laquelle Monsieur le Maire présentait au conseil municipal le projet d'aménagement de la promenade du château.

Le projet portait sur la possibilité de réaliser un circuit en boucle pour piétons traversant le vieux village et reliant les abords du lac. L'aménagement des bords du lac prévoyait l'installation d'appontements / passerelles constitués de pontons flottants (90 ml). Le montant des études et travaux s'élevait à 420 000 € HT ou 500 000 € HT suivant les matériaux choisis.

Le conseil municipal ne s'était pas prononcé sur le sujet et attendait de voir si des subventions pouvaient être allouées..

Actuellement, deux subventions ont été demandées :

- ⇒ Subvention plan tourisme = 121 680 €
- ⇒ demande au Grand Annecy = 200 000 €

Après présentation du dossier, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur :

- Le projet d'aménagement de la promenade du château avec l'installation d'un ponton flottant ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- **Accepte la réalisation des travaux pour l'aménagement de la promenade du château si les subventions demandées sont attribuées ;**
- **Mandate Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire.**

Demande de subventions au titre du fonds départemental pour le développement des territoires 2018 voies communales Route de fergy / voie romaine - travaux d'élargissement + enrobe + fourniture et pose de barrières

Afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons des travaux d'élargissement et d'enrobé de la voie sont prévus ainsi que la pose de barrières de sécurité sur la route de Fergy, Voie Romaine et à la sortie de la route des Vergers sur la voie Romaine.

Un devis de l'entreprise EUROVIA a été reçu et s'élève à 92 366.30 € HT.

Afin de financer ces opérations, Monsieur le Maire souhaite solliciter financièrement le Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires à hauteur d'environ 54 %, soit 50 000 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du fonds Départemental pour le Développement des Territoires 2018 ;**
- **Mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.**

Requalification de la plage municipale demande de subvention conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes contrat ambition region (car)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de sa séance du 16 novembre 2017 le Grand-Annecy a décidé d'approuver le projet Contrat Ambition Région et de solliciter le Conseil Régional pour les projets relevant du Grand-Annecy. La commune de Duingt a présenté le dossier « requalification de la plage municipale » et son projet a été retenu parmi les dossiers éligibles au Contrat Ambition Région. Il s'agit maintenant de déposer le dossier complet auprès des services du Conseil Régional. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce projet et sur la demande de subvention au Conseil Régional (dispositif CAR)

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ❖ **approuve le projet de requalification de la plage municipale ;**
- ❖ **mandate monsieur le maire pour demander une subvention au Conseil Régional « Contrat Ambition Région ».**

La séance est levée à 22 h 30

Le Maire,
Marc ROLLIN